

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Séance du 07 décembre 2023**

**Sous la Présidence de Monsieur Justin VOGEL**

Nombre de membres en exercice : 37  
Nombre de membres présents : 37  
Absents excusés : 00

Date de convocation : 30/11/2023

**Délibération N° D-2023-0712-08**

Membres présents : 37 membres

Mesdames KRAEMER Anne-Marie, BLANCHAIS Christine, DOTT Sylvie, ROTH Mireille, DYEUL Aurélie, BAUER Liliane, BOEHLER Denise, DIETRICH Isabelle, HUCKERT Claudine, GEIGER Nathalie, KUHN Josiane.

Messieurs LASTHAUS Jean-Claude, Freddy BOHR, ZILLIOX Raymond, LUTTMANN Pierre, ROTH Pierre, KRIEGER Laurent, HABER Alain, SCHMITT Alfred, RUCH Jean-Jacques, GROSSKOST Alain, HELLER Jean-Luc, GINSZ Luc, NOE Vincent, JACOB André, WAGNER Jacky, TOUSSAINT Jean-Luc, HECKMANN Vincent, LAMBERT Jean-Charles, WEISS Henri, EHRHART Mathieu.

Monsieur BURGER Gaston a donné pouvoir à Monsieur Alain HABER pour voter en son nom.

Madame BERBACH Gisèle a donné pouvoir à Monsieur André JACOB pour voter en son nom.

Madame HALTER Estelle a donné pouvoir à Monsieur Jean-Charles LAMBERT pour voter en son nom.

Madame RAPINAT Fabienne a donné pouvoir à Monsieur Henri WEISS pour voter en son nom.

Madame JULES Adeline a donné pouvoir à Monsieur Justin VOGEL pour voter en son nom.

Membres absents excusés : 0/37

**Objet : Création d'un groupe scolaire à Pfulgriesheim : avenant à la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage**

Monsieur le Président rappelle au Conseil communautaire qu'une convention régit les conditions dans lesquelles la Commune de Pfulgriesheim a délégué la maîtrise d'ouvrage à la Communauté de communes du Kochersberg pour la reconstruction de son école maternelle et la rénovation extérieure de sa salle des fêtes.

La convention prévoit un financement de l'opération en 3 temps, le dernier dépendant du paiement de l'intégralité des dépenses et de l'encaissement de toutes les recettes de l'opération par la communauté de communes. Ces opérations de finalisation pouvant s'étaler sur un temps relativement long, la Commune de Pfulgriesheim sollicite un étalement du financement sur 4 périodes, afin de verser un 3<sup>ème</sup> acompte sur cet exercice budgétaire 2023. Cette modalité étant sans effet sur les coûts finaux reposant respectivement sur la Communauté de communes du Kochersberg et sur la Commune de Pfulgriesheim, il est proposé d'accéder à cette demande par voie d'avenant à la convention.

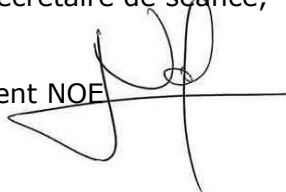
Après délibération, à l'unanimité, le Conseil communautaire :

- **Approuve** cette évolution permettant à la Commune de Pfulgriesheim de financer l'opération en trois acomptes et un solde
- **Autorise** Monsieur le Président à signer l'avenant rédigé en ce sens.

Fait à Truchtersheim, le 11 décembre 2023

Le Secrétaire de séance,

Vincent NOE



Le Président,

Justin VOGEL



Accusé de réception en préfecture  
067-200034635-20231207-D-2023-0712-08-DE  
Date de télétransmission : 11/12/2023  
Date de réception préfecture : 11/12/2023